



INFORMATIONS CHAMIGNY LE 27/04/2020

Informations:

MASQUES :

-Le Conseil Départemental nous a informé qu'il mettrait deux masques par administré à disposition lors du déconfinement. La distribution de ces masques devrait être assurée par les Mairies.
-A ce jour nous n'avons pas encore été livré. Dès que nous aurons réceptionné les masques, nous réaliserons un boitage pour informer chaque administré de quelle manière nous envisageons la distribution.

ECOLE :

-Nous n'avons pas plus d'information que celles qui ont été diffusées dans les Média. Nous ne sommes donc pas en mesure de vous donner des précisions sur le retour à l'école ou non, et de quelle manière. Les services de l'Etat ne nous ont pas fait parvenir de directive jusqu'à présent.
-En ce qui concerne la cantine, il ne semble pas que la taille et l'agencement des locaux permettent le respect des gestes barrières imposés, surtout la distanciation.
-Pour le périscolaire, je n'ai pas d'information de la part de l'Association Familles Rurales.
-Je m'engage à vous informer, dès que je serai en possession des directives et après avoir pris attache avec Madame la Directrice de l'école et les représentants des Parents d'Elèves.

TRAVAUX :

Voirie

Les travaux de voirie à Chènevon qui devait être réalisé le lundi 27 Avril, par l'entreprise Wiame, ont dû être reportés à une date ultérieure non définie. Le chantier consiste à la mise en oeuvre de l'enrobé.

La glissière de sécurité provisoire restera en place en attendant le matériel. (Retard dû au confinement)

Vidéoprotection

L'entreprise STELEC travaillera sur la commune les 27 et 28 Avril pour préparer la connexion

électrique, dans l'objectif de l'implantation des caméras de vidéoprotection, début Mai.

Ecole

L'entreprise LEGENDRE reprendra le travail le 4 Mai sur le chantier de l'agrandissement de l'Ecole et

l'extension du réfectoire. Cette reprise interviendra avec des contraintes difficiles, à savoir désinfection journalière du cantonnement (âge d'or) par une entreprise spécialisée.

L'entreprise BASLE espère changer les fenêtres à partir du 11 Mai, ceci dans l'hypothèse où un des

deux bâtiments sera inoccupé. Si le bâtiment primaire est occupé, l'entreprise commencera par le

bâtiment de l'Ecole Maternelle, ceci également dans le respect des contraintes de santé et sécurité.

Une entreprise spécialisée devra intervenir pour désinfecter avant l'occupation du bâtiment.

MAIRIE

Nous assurons tous les jours une permanence téléphonique en Mairie de 8 h 30 à 12 heures.

Indépendamment de cela vous pouvez nous adresser un mail. Les mails sont consultés plusieurs fois

par jour, y compris l'après-midi. Cette organisation nous permet de répondre au mieux et rapidement aux besoins des administrés, notamment pour les courses, les inscriptions à l'école pour

la rentrée 2020/2021, l'urbanisme...

Les élus et les services de la Mairie se mobilisent pour la continuité des services et pour vous informer dans les meilleurs délais.

MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau

77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

Nous contacter

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2020 Mairie de Chamigny